Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 26 (1934)

Heft: 1

Artikel: Le plan de travail belge

Autor: Schürch, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383942

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les relations économiques. Mais ce fait à lui seul n'équivaut pas à un arrêt de mort, abstraction faite qu'il tente et qu'il tentera encore d'évoluer dans la même voie de désordre.

Ce serait également faire erreur que de croire que le relèvement de la situation se fera sans soubresaut, en ligne droite comme elle est descendue pendant trois ou quatre ans. Les relations économiques sont à un tel point embrouillées et les modifications du développement économique de chaque pays sont si profondes qu'un « nouveau démarrage » demande beaucoup plus de forces et de temps qu'il n'en a fallu après les crises précédentes. Il est possible cependant que certaines industries et certains pays jouis-

sent d'une conjoncture spéciale.

Dans ces conditions l'économie politique prend également plus d'importance. Dans leurs efforts pour sortir du chaos de la crise, les pays qui sauront rassembler judicieusement leurs forces économiques et qui sauront travailler selon une économie bien dirigée, auront un grand avantage sur les autres. C'est également dans ce sens que les efforts du mouvement ouvrier doivent être dirigés. La Suisse a cette chance également, d'autant plus que la crise l'a atteinte moins gravement que la plupart des autres pays. Notre tâche consiste à mettre cette situation à profit, ce qui répond exactement à la politique de crise suivie par l'Union syndicale jusqu'à présent.

Le plan de travail belge.

Par Charles Schürch.

Le congrès annuel du Parti ouvrier belge, réuni à Bruxelles les 25 et 26 décembre dernier, a adopté par 563,451 voix et 8500 abstentions un plan de travail rédigé par Henri de Man. Ce plan avait été adopté au préalable par une commission mixte de 15 membres, comprenant 6 délégués de la Commission syndicale (l'équivalent de notre Union syndicale), 7 délégués du Parti ouvrier, 1 délégué de l'Office coopératif et 1 délégué du Bureau d'études sociales, lequel est Henri de Man, directeur de ce bureau et auteur de la proposition. Le conseil général du Parti ouvrier belge et le comité national de la Commission syndicale ont à leur tour adopté ce projet à l'unanimité et décidé de le soumettre au congrès du Parti. Entre temps, la presque unanimité des sections lui ont donné également leur adhésion si bien que la décision finale du congrès ne faisait aucun doute.

En présentant son projet au congrès, Henri de Man en exposa la signification technique. Il s'agit d'un plan, dit-il, et non d'un programme. Mais ce n'est pas encore tout le plan. Ce n'est qu'un bâtiment qui attend encore sa superstructure. Ce plan devra être encore complété par de nombreux projets en vertu même des principes qui sont à sa base. En somme, nos amis belges veulent faire cette chose sans précédent dans l'histoire de leur mouvement: établir un plan gouvernemental en vue de la prise du pouvoir, un plan semblable à celui d'un architecte qui bâtit, d'un état-major qui

lutte en campagne.

D'abord des mesures devront être prises immédiatement pour créer le mécanisme des institutions nécessaires. D'autres mesures devront s'échelonner ensuite dans le temps pour le fonctionnement de ce mécanisme. De vastes enquêtes seront nécessaires. Le Bureau d'études sociales et des techniciens s'en occupent déjà et vingt-deux commissions spéciales sont chargées de la mise au point des principaux articles du plan.

De Man s'est tracé le but de créer un régime économique qui supprime les causes de la crise. La direction du crédit, même la nationalisation n'ont aucune valeur en elles-mêmes. C'est l'ensemble qui détermine tout et l'essentiel est de savoir entre les mains de qui seront les leviers de commande. La partie politique du programme est en fonction de la partie économique et sociale.

La conquête du pouvoir, de Man la voit par une action pacifique, légale, constitutionnelle, conforme aux méthodes de la démocratie. Le plan ne peut être réalisé que par une majorité agissante et convaincue que ses intérêts l'exigent. L'obtention d'une telle majorité lui paraît possible puisque le plan correspond aux intérêts de la majorité des habitants de la Belgique. Elle pourra se créer par l'appui qu'apportera à la classe ouvrière une partie

de la classe moyenne opprimée par la haute banque.

La grande préoccupation de de Man, en élaborant son plan, fut l'angoissant problème du chômage. Il attache une importance de tout premier ordre à l'unité de volonté qui doit exister entre la classe ouvrière qui travaille et celle qui est condamnée au chômage. Ce chômage qui menace de devenir permanent en créant un cinquième état formé en dessous du quatrième état prolétaire, une couche sociale située en dessous de la classe ouvrière organisée et dont les intérêts ne sont plus les mêmes de ceux des travailleurs qui ont encore la chance d'être régulièrement occupés. Il veut éviter à son pays cette démoralisation qui en Allemagne a poussé les chômeurs vers le communisme d'abord, vers le national-socialisme ensuite.

Le chômage est la honte du régime. On se fait à l'idée qu'il est une condition. Cela provoque des oscillations entre des états de résignation et des états de ressentiment aigu. Ces états de ressentiment peuvent aussi bien se retourner contre le mouvement ouvrier que les états de résignation. « Nos fonctionnaires syndicaux, dit de Man, apparaissent aux yeux de cette classe en formation comme les exécuteurs des volontés de maîtres que nous serions impuissants à combattre. » Il ne voit à ce problème qu'une solution, c'est de transformer la lutte contre les conséquences du chômage en lutte contre le chômage lui-même, en révolte contre

le chômage. Il faudrait déchaîner chez les chômeurs et chez tout le monde cette idée-force qu'il faut faire disparaître le chômage, parce qu'il est un outrage à la raison humaine. Aux applaudissements de tout le congrès, il proclama sa foi en une propagande qui mobilisera l'idée qu'il est insupportable de vivre dans un régime où la misère croît en raison de la possibilité mécanique de créer des richesses.

La propagande en faveur du plan permettra à la classe ouvrière belge de passer à l'offensive. La crise travaille pour la réaction bien plus que pour le socialisme. Quand celui-ci reste passif, défensif, réformiste, dit de Man, il est condamné quels que soient les efforts qu'il fasse pour freiner les efforts de réaction de la bourgeoisie en lui faisant des concessions. La réaction gagne alors toujours plus de terrain et l'aboutissement logique est l'écrasement du socialisme. Le mécontentement social finit, grâce au fascisme, à tourner contre le socialisme.

Par contre, il ne faut pas craindre d'affronter la tendance au fascisme des classes moyennes. Le bloc de toutes les classes non ouvrières devient efficace contre le socialisme quand celui-ci reste défensif et passif. Il faut enlever à la réaction une partie des classes dans lesquelles se produit une fissure qui menace le bloc de la réaction. Cette fissure est visible. De Man en voit les premiers symptômes dans l'attitude de la presse adverse à l'égard du plan. L'action en faveur de celui-ci constitue le seul moyen de lutter contre le fascisme et de réaliser l'ordre dans la liberté.

Le vote du congrès, dont nous avons donné le résultat au début de ces lignes, prouve que l'unanimité s'est réalisée sur ce plan de travail. Le camarade de Man mérite le succès fait à son plan, lui dont Vandervelde dit au congrès qu'il est, avec Déat, la plus forte tête de la nouvelle génération. Nous souhaitons pleine réussite à nos amis belges.

Le plan d'action du mouvement ouvrier belge.

Le congrès du Parti ouvrier belge, assemblé à Bruxelles à la Noël 1933, considère que, en raison de la crise économique qui persiste, la lutte du mouvement ouvrier pour développer les réformes et les libertés conquises précédemment, et même pour maintenir un niveau de vie supportable, ne peut aboutir qu'en poursuivant une transformation profonde de la structure économique du pays; cette transformation, pour être efficace, doit permettre la résorption du chômage, en orientant la production et la circulation des biens vers un accroissement de la puissance d'achat de la population correspondant au développement de la